

Christian POUTHIER

VICE-PRÉSIDENT DE L'ADFA

“
**Nous sommes
des incubateurs
d'innovation**”



“ L'ADFA (Association pour le Développement des Formations par Apprentissage) est un réseau à la fois de branches professionnelles très spécialisées et d'établissements orientés vers la prise en charge personnalisée, soit au titre de l'aide sociale, soit au titre du handicap. Notre ambition est d'imaginer les innovations de demain et d'offrir un accueil personnalisé. ”

+ En savoir plus sur l'ADFA

- L'ADFA regroupe un ensemble de syndicats professionnels et d'établissements de formation : l'Afasec (métiers des courses hippiques), la Chambre des professionnels du bois (charpente, menuiserie...), l'Association nationale de la meunerie française, les Apprentis d'Auteuil, l'Unrep (enseignement agricole privé), l'EBEN (Fédération des entreprises du bureau et du numérique), Octapeh (établissements médico-sociaux pour adolescents et jeunes adultes en situation de handicap), Eduforest (métiers liés à la forêt) et, enfin, la FFM (Fédération française de la maroquinerie).
- L'ADFA a vu le jour en juin 2003, et dès sa création, sa vocation a été bien au-delà de la simple collecte de la taxe d'apprentissage. Son but ? La promotion des formations à caractère social et des formations professionnelles de métiers ainsi que l'organisation d'actions destinées à favoriser l'apprentissage et son financement, au service des entreprises.

.....
www.adfa.fr
.....

ADFA



D'après les chiffres

ADFA

L'ADFA est un véritable lieu d'échanges entre les branches et les réseaux d'écoles qui la composent, ce qui permet de développer les synergies entre les adhérents, mais chacun garde sa propre identité.



4 927
ENTREPRISES

2003
DATE DE CRÉATION

Un service personnalisé

La plupart des 5 300 entreprises qui renouvellent leur confiance à l'ADFA sont de taille moyenne. L'Octa, qui leur offre l'outil de traitement le plus adapté possible, s'engage au quotidien sur la qualité du service rendu aux entreprises : gestion et paiement en ligne, traitement personnalisé des dossiers, expertise de juristes spécialisés, sécurité fiscale...



14,5M€
COLLECTÉS EN 2014

Des frais de collecte minorés

Sur les 14 371 000 euros collectés en 2014, les fonds libres représentent 1 880 000 euros. Parmi les points forts de l'ADFA : des frais de collecte minorés. La structure présente, en effet, la caractéristique de ne faire appel qu'à des compétences pointues et bénévoles et bénéficie de l'expertise reconnue de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.



1 600
BÉNÉFICIAIRES

Du jockey au menuisier en passant par le meunier

Ces établissements bénéficiaires de la taxe d'apprentissage sont répartis sur l'ensemble du territoire national. Le spectre des diplômes va du CAP au Master et couvre un très large champ (bureautique, meunerie, métiers de la forêt, des courses hippiques...). L'ADFA s'attache également à créer de nouveaux diplômes, notamment dans le champ du handicap mental.

www.octalia.org

Nous suivre :  #octalia

MEMBRE DU RÉSEAU 
OCTALIA
INITIATEUR DE COMPÉTENCES